

Diffusion :

- Membres du conseil d'administration du CODEP
- Présidents des clubs du 71 et clubs

Réalisée le :	27/04/26		Visioconférence	
Objet :	Compte rendu de réunion du conseil d'administration			
Rédacteur	Jean-Philippe MAGNIEN			
Date de rédaction	27/04/26	Date de validation		Date de diffusion 29/04/26
Pages	1 sur 5	Fichier : CA CODEP 27 avril 26.odt		

	Membres du Bureau	Membre du conseil d'administration	Invités
Présents	BILLIARD Frédéric SOUILLOT Jonathan GELIN Cindy DALLE Jean-Gabriel MAGNIEN Jean-Philippe	CARLOT Stéphane FOREST Manon SAUVAGE Louana DUBROMEL Cyrille PESSIN Arnaud JASSERAND Samuel TETARD Guillaume	Yann GOITRE - Crêches Flavian MARTY - Châlon Patrice ROUSSON - Epinac Yona (Blanzay)
Excusés		BARRIENTOS Christophe GEORGES Jessica	Caroline Vandenhecke - Saint-Rémy
Absents		DESCOMBES Julie COULPIED Marion CHAMPAGNAT Cassandra	Fanny Boulay – Cuisery Fabien Bourdillon – Tournus Edouard Buisson – Buxy Mathis Martins – Chauffailles Mikael Maunier – Autun Florian Saunier – Bourbon
Clubs non représentés :	Autun – Buxy – Chauffailles – Cuisery – Saint-Rémy (excusé) - Tournus		

Accueil des présents

1) Approbation du dernier compte rendu de réunion;

Aucun autre maillot ou porte document A5 ne sont récupérés en dehors des réunions en présentiel.
Dernier compte rendu : adopté à l'unanimité.

2) Préparation de l'Assemblée Générale;

La date retenue pour l'**Assemblée Générale du CODEP 71 est 26 juin 2026.**

Candidature ouverte pour les clubs pour annoncer mi-mai aux clubs. Le BM71 et Bourbon-Lancy se renseigne auprès de la mairie et font un retour au CODEP.

(Réunion pour la ligue BOFC : le 3 juillet 2026 à Beaune.)

Les éléments pour faire l'ordre du jour de l'AG (non exhaustif) : un bilan de la nouvelle équipe, la planification des 3 prochaines années ; vote sur l'augmentation de la ligue sur les licences, etc...

point sur le haut-niveau des jeunes, focus sur les chemins de fidélisation et développement au sein du badminton, point sur les N3 (Mâcon et Chalon)

3) Point sur les comptes;

Petit rappel sur Sport Région ;

La communication est faite par Jean-Gabriel DALLE et la trésorerie est tenue par Cindy GELIN.

Le traitement est à jour au 26/04/26. Le CODEP est dans ses prévisions financières.

Quelques retards de paiement : 2729€. Une relance a été faite aux clubs concernés.

Il faudra faire les facturations pour le CDJ 4 à Chauffailles et le stage de Bourbon.

4) Bad'elles;

Soirée à Couches réalisée le 24/04/26 pour les femmes et organisée par les femmes avec un format libre.

Retour de Manon FOREST: 33 participantes + 3 femmes venues en plus le vendredi même. Soirée bien accueillie par les joueuses, thème : jeu de doubles avec rotation des partenaires en écoutant de la musique. Apéro dinatoire par un traiteur. Sac en toile avec logo du BAD'Elles.

Prise en charge de l'apéro, des goodies par le CODEP 71.

Rappel : Bad'elle est ouvert à tout le public féminin : loisir ou classé.

Ouverture aux joueuses non-licenciées ? À débattre – réponse : ouvert jusqu'à une certaine date pour les licenciées puis ouverture plus large aux autres joueuses à 15€/joueuse.

Capacité maximale : environ 2 x 4 x le nombre de terrain

5) Subvention ANS, frais et dons;

Subvention ANS : obligation de rendre de l'argent si on n'a pas utilisé suffisamment les montants prévus en amont.

A.1.7 Mise en oeuvre de la création de clubs 900 €

A.2.2 Coordination/Animation territoriale visant à développer les compétitions/rencontres de proximité pour les jeunes et adultes 900 €

A.2.1 Coordination/Impulsion d'actions favorisant la fidélisation et l'engagement des féminines 750 €

Date butoir : le 30 juin.

Pour les dons de bénévoles, utiliser la plate forme <https://saved.cdos21.org/login>

Utiliser Association : CODEP 71 BADMINTON

Jonathan a fait demande de subvention FDVA qui a été bloquée car il manque la déclaration de 2022.
La nouvelle demande ANS (2027) doit être réalisée pour le 5 mai 2026.

6) ICD : bilan:

Une année qui s'est bien déroulée, quelques petits soucis à considérer pour la D3.

Question : que faire sur les premiers et derniers de D3 et D2 : montée obligatoire ou non ?

La commission ICD doit proposer une idée.

Avoir une sixième équipe pour la D1 serait vraiment bien.

Chauffailles a été mis au courant pour la pénalité de 100€. La facture doit être envoyée par Cindy avant l'AG.

7) Préparation saison prochaine : championnats et calendrier 2026-2027 en général:

Remarques préalables :

→ Premier prévisionnel du planning fédéral. La BWF a validé 2 sets gagnants de 15 points avec 8 matchs maximum par jour. Pour l'instant, les tournois de clubs auraient la liberté entre matchs de sets de 15 points ou sets de 21 points.

→ Première partie 26/27 allégée pour la ligue régionale : le CODEP peut augmenter les événements en début de saison.

→ Renouvellement de la demande du président sur l'accueil des clubs pour l'ensemble des événements et ce quelque soit la qualité du gymnase utilisé.

Proposition de Jonathan : réserver au COM de Mâcon les dates des championnats dès juin avec une contrainte de 5€ en plus par exemple puis annuler si des clubs se proposent.

Proposition de Guillaume : augmenter le coût de l'inscription pour être à niveau d'un tournoi privé afin de rendre l'organisation attractive pour les clubs et leurs bénévoles.

→ championnats jeunes à fixer en priorité

→ championnats adultes entre octobre et novembre

→ Pour tous les événements (Festi'Bad / Bad'elles / CDJ / ...) : au moins 5 événements sont visés voir plus !

→ penser à mutualiser l'effort de plusieurs clubs entre salle et accueil.

→ commencer à fixer les dates

8) Emploi:

L'emploi doit être plus proche sur le territoire. Le développement du badminton passe par l'emploi. Il faut penser au format : temps plein, mi-temps, L3 du Creusot (alternance : 2,5 jours FAC / 2,5 jours Club-CODEP).

Frédéric se charge de trouver le document pour que le CODEP fasse passer l'information aux clubs.

Questions à se poser : quel type d'emploi, quelles missions, quel type de profil ?

9) Augmentation du timbre:

Constat : Pas d'augmentation ces saisons dernières. Actuellement : 8€ pour les jeunes /adultes et 1€50 pour le mini-bad

Une augmentation des licences de 5€/10€ ne fait pas perdre le nombre moyen de licenciés par club. Cette augmentation permettra plus de service mais il faut placer des actions/axes en face.

Réflexion de Jonathan : faire une projection de l'augmentation du prix du timbre sur la fin de l'olympiade

Proposition de Frédéric : 5€ dès la saison prochaine (notamment à cause du consommable/volant/se développer/récompense pour les jeunes...). La visée serait d'environ 15€ le timbre en fin d'olympiade (Jonathan).

10) Questions diverses/ Remarques

Pour rappel, voici les pourcentages de remboursement aux formations :

- 30% pour la formation GEO (Gestionnaire Et Organisateur de compétition)
- 40% pour les formations d'officiels techniques (Arbitre Ligue et Juge-Arbitre Ligue)
- 50% pour le MODEF (MOdule DEs Fondamentaux du badminton)
- 70% pour les animateurs et entraîneurs bénévoles
- 50% pour le Campus badminton (pour les 14-20 ans pour aller sur l'Encadrement, le Bénévolat et les Officiel technique (arbitres et juge-arbitre))

mais en contre-partie :

Le club demandeur doit :

- inviter le Codep à son AG et lui communiquer le Compte-Rendu de la dite AG.
- Être à jour de toutes cotisations et factures envers le Comité Départemental.
- avoir un représentant présent à l'AG du Codep et à deux réunions du Conseil d'Administration par an.
- Respecter les statuts FFbAd et CD et s'engager à licencier l'ensemble de ses joueurs.
- Signaler tout financement extérieur reçu au titre des formations.

- Faire sa demande en utilisant le formulaire approprié et en y adjoignant les justificatifs nécessaires, et ce avant le 30 juin de la saison en cours.

L'absence d'une de ces conditions préalables entraînera une diminution de 50 % de l'aide financière attribuée.

Un club ne licenciant pas l'intégralité de ses joueurs se verra refuser toute participation financière aux formations de la part du CODEP.

→ Chaque club qui a proposé une formation à ces joueurs fait remonter la demande au CODEP (à envoyer à Cindy : comptabilite@badminton71.fr)

Fin de la séance : 21h35

Prochaine réunion : 08 / 06 / 26 en visioconférence : 19h - 21h